

**Compte rendu**  
**De l'Assemblée Générale Ordinaire**  
**De l'A.F.M.A.C.S. réunie le 21 Juin 2024**

Le vendredi 21 Juin 2024 à 18h00, les membres de l'Association, se sont réunis au Siège situé au Centre Socioculturel sur convocation du Conseil d'Administration en date du 7 Mai 2024.

L'Assemblée Générale a été présidée par M. Gaël OSTACH en sa qualité de Président. Le secrétariat a été assuré par Mme Chantal LANDRON, en sa qualité de secrétaire.

A la table des Officiels, ont siégé :

- M. Gaël OSTACH, Président de l'A.F.M.A.C.S.
- M. Fabrice RISCHÉBÉ, Directeur de l'A.F.M.A.C.S.
- M. Grégory BARTHOLOMEUS, Maire de Fort Mardyck,
- M. Patrice DESBONNETS, Commissaire aux comptes du Cabinet In Extenso Nord Audit
- Mme Alexandra VERBRUGGHE, Trésorière de l'A.F.M.A.C.S.
- M. Chantal LANDRON, Secrétaire de l'A.F.M.A.C.S.

Étaient présents parmi les Administrateurs :

- M. Didier SZYMCZAK, Membre de droit de l'A.F.M.A.C.S.
- Mme Florence BOUTEILLE-SAIHI, Membre de droit de l'A.F.M.A.C.S.
- Mme Gilianne LETESSIER, Membre de l'A.F.M.A.C.S.
- M. Freddy LEMAIRE, Membre de l'A.F.M.A.C.S.
- Mme Lucienne GLAISE, Membre de l'A.F.M.A.C.S.

Étaient présents parmi les partenaires :

Mme Sandrine SALVAGGIO, Responsable D'Actions Sociales du Pôle Flandres de la Caisse d'Allocations Familiales Du Nord  
M. Rémi ARRIETA, Chargé de Conseil et développement en Actions Sociales de la Caisse d'Allocations Familiales De Dunkerque  
M. Fabien DELATTRE, Président de l'Association Habitants Dessinguez-Lapin blanc  
Mme Sylvie GILLARD, Présidente de l'Association VILLENVIE de St Pol Sur Mer

Ainsi que des salariés, des bénévoles et des adhérents

Étaient excusés :

- Mme Liliane BARTHOLOMEUS, Membre de l'A.F.M.A.C.S.
- M. Jean BODART, Maire de Dunkerque
- Mme Léa BOMMEL Assistante Sociale à la direction territoriale des Flandres Maritimes
- M. Alain POTIER, Président d'Atout villes de Gravelines

39 droits de vote ont été distribués à l'accueil pour les familles adhérentes en 2024

Ouverture de la séance à 18h par M. Gaël OSTACH, Président de l'A.F.M.A.C.S.

Après un petit mot d'accueil et de bienvenue, il remercie les membres présents, la Commune, les partenaires, les bénévoles, les salariés, les adhérents et les différentes associations présentes.

Le Président déclare ouverte la 43<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'A.F.M.A.C.S. devant environ 80 personnes et présente le Rapport Moral. Il donne ensuite la parole au Directeur Monsieur Fabrice RISCHÉBÉ, pour la présentation du Rapport d'Activités 2023.

❖ **1<sup>ère</sup> résolution : Rapport Moral et Rapport d'Activités 2023**

L'Assemblée Générale approuve le rapport moral présenté par le Président Monsieur Gaël OSTACH et le rapport d'activités présenté par le Directeur Monsieur Fabrice RISCHEBÉ.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

❖ **2<sup>ème</sup> résolution : Bilan financier 2023 et le rapport sur les comptes du commissaire aux comptes**

L'Assemblée Générale prend connaissance des comptes présentés par Mme Alexandra VERBRUGGHE, Trésorière de l'A.F.M.A.C.S. ainsi que du rapport sur les comptes du commissaire aux comptes pour l'exercice s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Elle constate et approuve

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

❖ **3<sup>ème</sup> résolution : Le rapport spécial du Commissaire aux comptes**

L'Assemblée Générale prend connaissance du Rapport spécial du commissaire aux comptes In Extenso Nord Audit présenté par M. Patrice DEBONNETS mentionnant la convention réglementée avec la commune de Fort Mardyck concernant la subvention de fonctionnement. L'Assemblée Générale approuve cette résolution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

❖ **4<sup>ème</sup> résolution : Le budget prévisionnel 2024**

L'Assemblée Générale approuve les comptes prévisionnels 2023 présentés par Mme Alexandra VERBRUGGHE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

❖ **5<sup>ème</sup> résolution : Gratuité de l'adhésion 2025**

L'Assemblée Générale propose la gratuité de :

- L'adhésion familiale 2025 valable du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre
- L'adhésion individuelle jeune de 2025 valable du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre
- L'adhésion associative 2025 (Uniquement pour les associations gestionnaires de MECS (Maison d'enfants à Caractères Social) valable du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre

L'Assemblée Générale approuve cette résolution.

Cette résolution est adoptée (soit 38 votes pour et 1 vote contre)

❖ **6<sup>ème</sup> résolution : Fin du mandat de M. Éric GENS, Administrateur**

L'Assemblée Générale prend acte de la fin du mandat de l'administrateur : M. Éric GENS, celui-ci ne souhaite pas renouveler son mandat.

❖ **7<sup>ème</sup> résolution : Fin du mandat de Mme Alexandra VERBRUGGHE, Administratrice et son renouvellement**

L'Assemblée Générale prend acte de la fin du mandat de l'administratrice : Mme Alexandra VERBRUGGHE et de sa demande de renouvellement de son mandat pour 4 années.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

❖ **8<sup>ème</sup> résolution : Fin du mandat de Mme Gilliane LETESSIER, Administratrice et son renouvellement**

L'Assemblée Générale prend acte de la fin du mandat de l'administratrice : Mme Gilliane LETESSIER et de sa demande de renouvellement de son mandat pour 4 années.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- **◇ 9ème résolution : Démission de M. Charlie BAVINCKHOVE, Administrateur**  
L'Assemblée Générale prend acte de la démission de l'administrateur : M. Charlie BAVINCKHOVE

**◇ 10ème résolution : Démission de M. Freddy LEMAIRE, Administrateur**  
L'Assemblée Générale prend acte de la démission de l'administrateur : M. Freddy LEMAIRE

**◇ 11ème résolution : Candidature au sein du Conseil d'Administration de M. Gérard CHAVY**

L'Assemblée Générale prend acte de la candidature de M. Gérard CHAVY  
Cette résolution est adoptée (soit 38 votes pour et un vote contre)

**◇ 12ème résolution : Pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal**

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale pour remplir toutes les formalités à effectuer. L'Assemblée Générale approuve cette résolution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**◇ Intervention des partenaires**

M. Gaël OSTACH remercie Monsieur le Maire, Grégory BARTHOLOMEUS d'être présent et lui donne la parole.

Monsieur le Maire, Grégory BARTHOLOMEUS, remercie tout d'abord Fabrice RISCHEBÉ pour son engagement. Il salue la résolution sur la gratuité de la carte d'adhésion. L'A.F.M.A.C.S. doit être la maison pour tous. Il approuve la situation financière et reconnaît les difficultés que rencontrent les Centres Sociaux. Il remercie la Caisse d'Allocation Familiale de son accompagnement et insiste sur les efforts qui doivent être fait par ce partenaire. Enfin, Monsieur le Maire remercie le Président, le directeur, le personnel et les bénévoles pour leur investissement.

Ensuite la parole est passée à Mme Sandrine SALVAGGIO, Responsable d'Actions Sociales du Pôle Flandres de la Caisse d'Allocations Familiales est répond à Monsieur le Maire. La baisse de financement est causée par le lissage de la subvention au niveau du Grand Dunkerque, c'est donc à Dunkerque de rétribuer équitablement la subvention. Mme SALVAGGIO évoque la richesse du partenariat avec l'A.F.M.A.C.S. et nous invite à continuer à offrir les meilleurs services aux usagers. La Caisse d'Allocations Familiales reste présente à nos côtés.

**◇ Remerciement aux bénévoles**

M. Gaël OSTACH remercie les bénévoles de leur engagement cela représente 2 200 heures au sein de l'Association A.F.M.A.C.S pour cette année 2023 mais également Messieurs Denis PYNTHÉ, Jacky TURBOT, Julien POUCHELE, Éric GENS, Charlie BAVINCKOVE et Madame Claudine MEULLEMIESTRE, pour leur investissement au sein de l'Association. Il remercie également l'ensemble des salariés pour leur professionnalisme. Il propose ensuite de partager le verre de l'amitié.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-verbal, signé par le Président et la Secrétaire de séance.

La Secrétaire,

Chantal LANDRON



Le Président,

Gaël OSTACH

